

SMOA

Syndicat Mixte Oise-Aronde

MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX

TRAVAUX DE RESTAURATION HYDRAULIQUE D'UN MARAIS PRIVÉ À SACY-LE-GRAND (60)

Avis d'Appel Public à la Concurrence (A.A.P.C)

Procédure adaptée – conformément aux articles L2123-1 et R2123-1 et suivants du code de la commande Publique

Objet de la consultation :

Le présent marché a pour objet de confier au prestataire la **création d'un ouvrage hydraulique de type seuil en bois équipé d'un déversoir** en sortie d'un plan d'eau **au sein des Marais de Sacy**. Ces travaux visent la régulation du débit de fuite de l'étang dans le but de maintenir une cote piézométrique favorable au bon fonctionnement des tourbières des Marais de Sacy.

Personne publique :

Syndicat Mixte Oise-Aronde (SMOA)

Pouvoir adjudicateur :

Monsieur le Président du SMOA

Contact :

GERARD Kévin
Chargé de mission Natura 2000 – Marais de Sacy
kevin.gerard@smoa.fr
03 64 21 80 94

Date limite de remise des offres :

11 février 2025 à 12h00

Partenaires financiers :



Partenaires techniques :



1 – NOM ET ADRESSE DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ : SYNDICAT MIXTE OISE-ARONDE

Président : M. Philippe MARINI

- ZAC du Valadan N°18, route de Roye
- 60 280 CLAIROIX
- 03 44 09 65 00

2 – PROCEDURE

Procédure adaptée conformément aux art. L.2123-1, R.2123-1 et suivants du CCP

3 – INTITULE ET OBJET DU MARCHÉ

TRAVAUX DE RESTAURATION HYDRAULIQUE D'UN MARAIS PRIVÉ À SACY-LE-GRAND (60)

- Démarrage prévisionnel de la tranche ferme : été 2025
- Durée du marché : 4 mois

4 – CARACTERISTIQUES DE LA MISSION

Le présent marché comprend une tranche ferme relative à la création d'un ouvrage hydraulique de type seuil en bois équipé d'un déversoir en sortie d'un plan d'eau au sein des Marais de Sacy.

5 – DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

Le **11 février 2025 à 12h00**, par voie électronique sur le profil d'acheteur du SMOA à l'adresse suivante <https://www.marches-securises.fr>. Les renseignements techniques et administratifs peuvent être obtenus auprès du SMOA : kevin.gerard@smoa.fr – 06.17.13.26.10

6 – JUSTIFICATIFS À PRODUIRE À L'APPUI DE L'OFFRE

Sont demandés les justificatifs et toutes pièces permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières de l'entreprise. Les offres seront sélectionnées sur la base des éléments fournis dont le **PV de visite préalable obligatoire**. Le projet de marché sera composé au minimum de :

- L'acte d'engagement (A.E.) et ses annexes à compléter par les représentants qualifiés des entreprises ayant vocation à être titulaire du marché,
- Le cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P.) : à accepter sans aucune modification daté et signé,
- Le cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P) et ses annexes : à accepter sans aucune modification daté et signé,
- Le devis détaillé (DPGF) précisant les coûts par type de prestation à rédiger par le candidat
- Une note méthodologique avec un planning prévisionnel détaillé et la présentation des moyens.

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de rejeter l'offre si l'une des pièces demandées ci-dessus est absente.

7 – CRITERES D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Le pouvoir adjudicateur attribuera le marché au candidat qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée selon les critères suivants :

- **Critère 1 « méthodologie et moyens mis en œuvre » : 60 %** décomposé comme suit
 - o 50 points : moyens humains dédiés (qualifications et compétences en matière d'études similaires), matériels mis en œuvre, mode opératoire et pertinence de la méthodologie employée pour l'atteinte des objectifs des différentes phases de travaux.
 - o 10 points : planning prévisionnel détaillé
- **Critère 2 « prix des prestations » : 40 %**